

MARCHE POUR LE CLIMAT

Acte 5 : dans les rues d'Arlon et d'ailleurs

Ils sont encore des milliers à avoir abandonné hier les bancs de l'école pour le climat : plus de 10 000 dans les rues de Leuven et 2 000 pour la première fois à Arlon.

● **Jordane MEYER**

« **O**n est plus chaud que le climat », voilà le slogan chanté par les 2 000 élèves présents à Arlon hier, sur la Place Léopold, avant de s'en aller parcourir les rues du chef-lieu.

Vers 13 h 30, des écoles secondaires du sud et du centre de la province de Luxembourg se sont réunies pour ne former qu'un contre le réchauffement climatique. Ensemble, les jeunes ont manifesté, sensibilisé et interpellé les politiques. Une

initiative de quatre élèves de l'institut Notre-Dame d'Arlon.

À 13 h, la place Léopold était encore vide et interdite aux véhicules. Peu à peu, les groupes d'étudiants sont arrivés après leur dernier cours de la matinée, rendant les parkings noirs de monde.

« *Profitez du ski, c'est bientôt fini* », « *Il n'y a pas de planète B* » ou encore « *Non-assistance à la planète en danger* ». Voici ce qu'on pouvait lire sur les centaines de pancartes brandies. Certaines demandant même la suppression des distributeurs dans les écoles.

Les adolescents et jeunes adultes y ont mis du cœur, de la couleur, tantôt avec des phrases chocs pour faire réagir à la gravité de la situation climatique, tantôt avec des phrases humoristiques. Mais tous se sont réunis pour la même cause et ont fait savoir que la jeunesse était l'avenir de la pla-

nète.

En plus des écoles d'Arlon, certaines ont même fait le déplacement d'Athus ou encore de Neufchâteau. Aux élèves se sont même ajoutés des professeurs, parents et grands-parents.

À 14 h 15, après des cris, applaudissements et quelques chants, tout ce petit monde a traversé la ville. Cette première manifestation à Arlon est donc un succès tant par le nombre de participants que sur le déroulement des événements.

À Leuven et ailleurs en Wallonie

C'est à Leuven que la principale manifestation a eu lieu, rassemblant plus de 10 000 jeunes. Ils étaient 5 000 à Bruxelles. En Wallonie, 250 élèves se sont rassemblés au centre de Liège et quelques dizaines à Mons, où les étudiants ont dit vouloir rejoindre le secondaire pour la prochaine marche à Bruxelles. ■

La loi « climat » entre à la Chambre

Les travaux sur une loi « climat » globale débuteront la semaine prochaine.

La proposition de loi spéciale Écolo-Groen et PS qui fait écho à l'appel de manifestants et d'universitaires pour coordonner la politique climatique des différentes entités du pays et fixer des objectifs généraux à long terme sera traitée

dans l'urgence, selon un vote technique favorable de la plupart des députés à l'exception de la N-VA et de l'Open VLD.

Les travaux débuteront la semaine prochaine dans une commission spéciale Climat par l'audition des universitaires qui ont suscité le texte. Une incertitude plane encore sur la suite des travaux. Ils devraient débuter la semaine suivante (la date du 20 février est évoquée) en commission de la Santé publique, la seule habilitée à légiférer, selon un accord intervenu au sein

de la conférence des présidents.

Toutefois, le chef de groupe Open VLD Patrick Dewael a renvoyé à la réunion de la commission spéciale qui pourra déterminer l'agenda la semaine suivante.

Un avis du Conseil d'État a été sollicité, avec le souhait qu'il puisse être remis dans les vingt jours.

Le vote ne pourra pas intervenir avant. Le calendrier est particulièrement serré d'ici à la dissolution des Chambres.

La proposition de loi spéciale doit être votée par la Chambre et le Sénat. ■

Le climat aussi dans toutes les décisions wallonnes

Le gouvernement wallon a adopté, en première lecture jeudi, la modification du décret climat dans le but d'inclure systématiquement une analyse climat dans les notes qui lui sont adressées.

Objectif : imposer que toutes les décisions qui passent au gouvernement régional fassent l'objet d'une analyse climat par le porteur de projet.

Cette analyse climat devra notamment déterminer si le projet a un effet

positif ou négatif sur les émissions de gaz à effet de serre ou s'il n'a aucun effet sur le climat.

Dans les deux premiers cas, le porteur de projet devra indiquer quel secteur est impacté et pourra

faire appel à une analyse plus détaillée de l'AwAC, l'agence wallonne de l'air et du climat, à qui il pourra également demander de l'aide pour identifier des mesures compensatoires en cas d'augmentation des émissions. ■